Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 45 (1998)

Heft: 9

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PHOTO: RM-INFO, PULLY



Robert Cramer, conseiller d'Etat, entouré de Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile, Patrick Plojoux, Association des Communes genevoises et MM. Taponnier et Oetiker, Ville de Genève.

feu, le service cantonal de PCi et le service permanent de l'hélicoptère. Globalement, outre ces trois services, les moyens mis en œuvre au titre de la Sécurité civile sont les suivants:

- le service incendie et de secours de la Ville,
- le service de sécurité de l'aéroport (SAS),
- les 48 compagnies de sapeurs-pompiers volontaires non permanents,
- le service de PCi de la Ville de Genève,
- les 12 organisations municipales de PCi, dont plusieurs sont organisées en régions,
- les trois organisations de PCi d'entreprises,

• divers services auxiliaires (Samaritains, Sauveteurs auxiliaires, etc.)

Ce sont tous ces services et d'autres, relevant en particulier de la Police, qui font l'objet d'une étude approfondie pour la création d'une organisation intégrée de sécurité civile dans le canton.

Et les autres cantons?

Les autres cantons romands suivent des pistes moins frondeuses, ou plus prudentes. Par exemple, les Vaudois, à travers une régionalisation, touchent aux effectifs des astreints. Cette voie permet une réduction des journées d'instruction aux dépens des centres d'instruction régionaux, construits à grands frais avec le soutien des collectivités locales. Celles-ci ne sont pas vraiment ravies de cette situation. Elle va leur faire perdre des places de travail, et un impact non négligeable sur l'économie régionale, d'autant que le Conseil d'Etat a déjà annoncé la fermeture d'ici à l'an 2000 (ce qui, soit dit entre nous, permettra quelques économies puisque les subventions fédérales ne seront plus à rembourser) des centres d'Aubonne, de Villeneuve et de Lausanne. Cette dernière pourrait d'ailleurs trouver une nouvelle affectation avec le concours du Corps professionnel des pompiers lausannois.

Du côté neuchâtelois, on fait peu de bruit. On se concentre sur le respect des dispositions fédérales, tout en menant à chef le nouveau Centre d'instruction de Couvet. Un éventuel surdimensionnement de celuici n'a pas l'air d'affecter outre mesure le service cantonal, pour le moment du moins.

Quant à Fribourg, qui partageait avec les Neuchâtelois le centre d'instruction de Sugiez, on se prépare à accueillir une partie des cours qui se donne actuellement à Schwarzenburg. Pour ce qui est du reste, le canton «respecte» la loi fédérale.

En Valais, on a déjà fait l'expérience de «l'affrontement» après avoir abaissé la durée des cours de cadres de cinq à quatre jours. Pour ne pas perdre la manne fédérale (quelque 40 000 francs) on rétablira la durée du cours à cinq jours, pour l'abaisser à nouveau dès l'année prochaine comme cela sera le cas dans toute la Suisse.

Quant au Jura, en retard dans la création d'un organisme de PCi, il profite des expériences faites dans d'autres cantons. Confiée au chef des affaires militaires, la PCi entamera sous peu le regroupement de ses 83 communes en régions.



Sac à dos en toile

bleu foncé, offrant beaucoup de place, 3 poches extérieures.

Prix Fr. 34.-

Calculatrice solaire de table

belle et pratique, avec touches en gomme et grand display, noire, 10×14 cm

Prix Fr. 15.-

Commandes:

Union suisse pour la protection civile Case postale 8272, 3001 Berne, Téléphone 031 381 65 81, Fax 031 382 21 02

